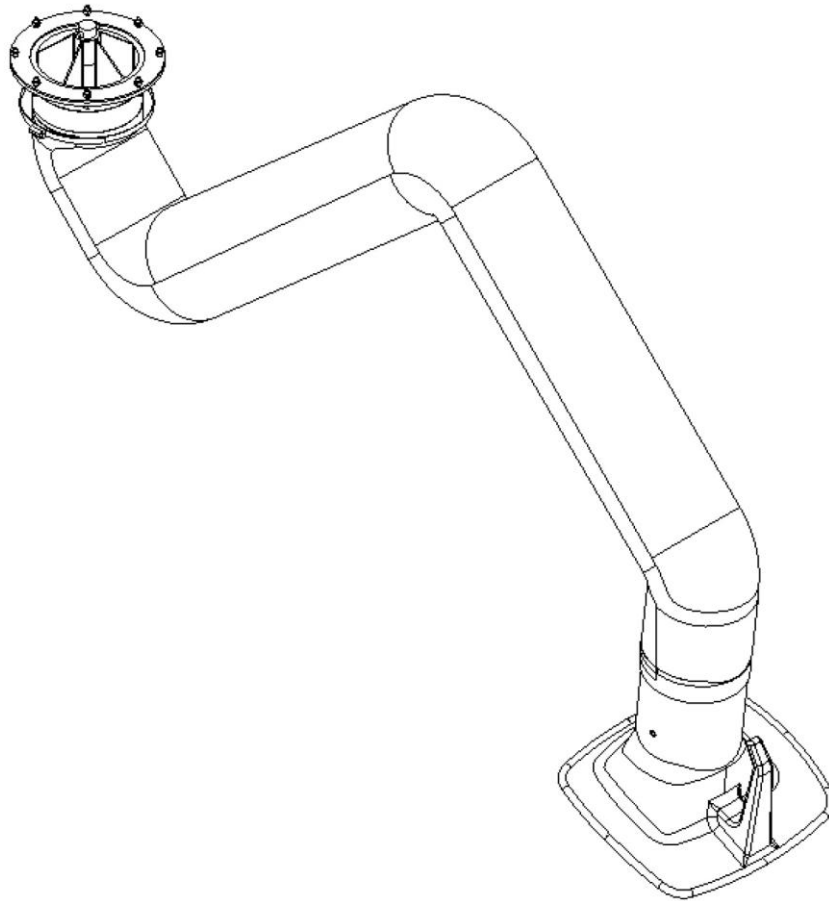




Bras d'extraction 2-4m

FR – Notice d'utilisation (Traduction de l'original)

FR – Notice d´utilisation (Traduction de l'original) - 2 -

FR – Notice d'utilisation (Traduction de l'original)

1 Généralités	- 4 -
1.1 Introduction.....	- 4 -
1.2 Remarques sur les droits d'auteur et de propriété intellectuelle .-	- 4 -
1.3 Remarques pour l'exploitant.....	- 4 -
2 Sécurité.....	- 6 -
2.1 Généralités	- 6 -
2.2 Remarques à propos des pictogrammes et symboles	- 6 -
2.3 Marquages / panneaux à installer par l'exploitant.....	- 7 -
2.4 Prescriptions de sécurité pour le personnel de service.....	- 7 -
2.5 Consignes de sécurité pour l'entretien et le dépannage	- 8 -
2.6 Remarques attirant l'attention sur des dangers particuliers.....	- 8 -
3 Données produit.....	- 11 -
3.1 Description du fonctionnement	- 11 -
3.2 Éclairage (en option)	- 12 -
3.3 Utilisation conforme	- 13 -
3.4 Utilisation inadaptée raisonnablement prévisible.....	- 13 -
3.5 Marquages et panneaux sur le produit	- 14 -
3.6 Risque résiduel	- 14 -
4 Transport et stockage	- 16 -
4.1 Transport	- 16 -
4.2 Stockage	- 16 -
5 Montage	- 17 -
5.1 Montage sur support mural ou bras articulé	- 21 -
5.2 Montage sur un filtre mobile	- 24 -
5.3 Montage sous un filtre fixe.....	- 27 -
5.4 Suite du montage du bras d'aspiration.....	- 29 -
5.5 Montage de la hotte aspirante avec éclairage (en option)	- 31 -
5.5.1 Acheminement des câbles à travers la couronne pivotante	- 32 -
5.5.2 Pose des câbles et raccordement à l'appareil de filtration	- 33 -
5.5.3 Pose des câbles et raccordement - Control-Box (boîtier de commande)/boîtier du transformateur	- 34 -
5.5.4 Pose des câbles – Hotte d'aspiration + éclairage (en option) ...	- 35 -

6 Utilisation.....	- 38 -
6.1 Qualification du personnel de service	- 38 -
6.2 positionnement de la hotte d'aspiration	- 38 -
7 Réparation	- 40 -
7.1 Entretien	- 40 -
7.2 Maintenance	- 41 -
7.3 Mesures d'urgence	- 41 -
8 Mise au rebut.....	- 43 -
8.1 Plastiques.....	- 43 -
8.2 Métaux.....	- 43 -
8.3 Éléments filtrants	- 43 -
9 Pièce jointe.....	- 44 -
9.1 Déclaration d'incorporation UE.....	- 44 -
9.2 UKCA Declaration of Installation	- 45 -
9.3 Caractéristiques techniques	- 46 -
9.4 pièces de rechange et accessoires.....	- 47 -

1 Généralités

1.1 Introduction

Le présent mode d'emploi est une aide considérable afin d'assurer le maniement correct et sans danger du produit.

Il comprend des consignes importantes afin d'exploiter le produit de manière sûre, conforme et économique. Le respecter aide à éviter toute mise en danger, à réduire les frais de réparations et les temps d'arrêt et à optimiser la fiabilité et la durée de vie du produit. Le présent mode d'emploi doit constamment être disponible et doit être lu et appliqué par toutes les personnes qui se voient confier des travaux sur ou avec le produit.

Cela inclut entre autres :

- l'utilisation et le dépannage pendant le fonctionnement,
- le maintien en bon état (entretien, maintenance),
- le transport,
- le montage,
- la mise au rebut.

Sous réserve de modifications techniques et d'erreurs.

1.2 Remarques sur les droits d'auteur et de propriété intellectuelle

Le présent mode d'emploi doit être traité de manière confidentielle et doit uniquement être accessible aux personnes autorisées. Toute transmission à des tiers est soumise à l'accord écrit préalable du fabricant KEMPER GmbH.

L'ensemble de la documentation est protégé par la loi relative aux droits d'auteur. Toute forme de transmission, de reproduction ou d'utilisation partielle ainsi que la communication de leur contenu sont interdites sans autorisation écrite expresse.

Toute infraction sera passible de poursuites pénales et donnera lieu à une astreinte au versement de dommages et intérêts.

Les droits de propriété industrielle tels que les brevets, les marques ou les dessins et modèles sont la propriété exclusive du fabricant.

1.3 Remarques pour l'exploitant

Le présent mode d'emploi fait partie intégrante du produit.

L'exploitant doit s'assurer que le personnel opérateur en prend connaissance.

En raison des directives nationales concernant la prévention des accidents et la protection environnementale et afin de respecter les instructions opératoires, le présent mode d'emploi doit être complété par l'exploitant, les informations relatives à l'obligation de surveillance et de rapport relatives aux particularités fonctionnelles y compris, par exemple concernant l'organisation du travail, les procédures et le personnel mandaté. Outre le mode d'emploi et les réglementations légales de prévention des accidents en vigueur dans le pays d'utilisation et sur le site d'utilisation, il convient également de prendre en compte les règles techniques reconnues relatives au travail sécurisé et conforme.

Sans autorisation préalable du fabricant, l'exploitant n'a pas le droit d'effectuer de modifications, de transformations ou d'installer des éléments complémentaires pouvant entraver la sécurité ! Les pièces de rechange destinées à être utilisées doivent correspondre aux exigences techniques du fabricant. En cas d'utilisation de pièces d'origine, la conformité est toujours garantie.

Il ne peut être mandaté qu'un personnel formé ou instruit au fonctionnement, à la maintenance et au transport du produit. Définir clairement les compétences du personnel en charge de la manipulation, de la maintenance et du transport.

2 Sécurité

2.1 Généralités

Ce produit a été élaboré et conçu selon l'état actuel de la technique et des règles de sécurité technique reconnues. Le fonctionnement du produit peut engendrer des dangers techniques pour l'opérateur ou des dommages sur le produit et d'autres biens matériels, si le produit :

- est utilisé par du personnel non formé ou non instruit,
- est utilisé de manière non conforme et / ou
- est entretenue de manière non conforme.

2.2 Remarques à propos des pictogrammes et symboles

⚠ DANGER

Combiné au mot signalétique « Danger », ce symbole indique un danger imminent. Tout non-respect des consignes de sécurité entraîne une issue fatale ou de graves blessures.

⚠ AVERTISSEMENT

Combiné au mot signalétique « Avertissement », ce symbole indique une situation éventuellement dangereuse. Tout non-respect des consignes de sécurité peut entraîner une issue fatale ou de graves blessures.

⚠ ATTENTION

Combiné au mot signalétique « Attention », ce symbole indique une situation éventuellement dangereuse. Tout non-respect des consignes de sécurité peut entraîner de légères blessures ou des blessures bénignes.

Peut également être utilisé pour avertir de dommages matériels.

REMARQUE

Les remarques générales constituent des informations complémentaires simples n'avertissant pas face aux dommages corporels ou matériels.

1. Les énumérations d'étapes sont indiquées par des chiffres suivis d'un point, le respect de l'ordre indiqué est primordial.
- Les énumérations de pièces sont indiquées par des signes dans une légende ou pour des instructions pour lesquelles suivre l'ordre est

secondaire.

2.3 Marquages / panneaux à installer par l'exploitant

Le cas échéant, il incombe à l'exploitant d'apposer des marquages et panneaux supplémentaires sur le produit et dans son environnement.

Ces marquages et panneaux peuvent par ex. se référer à la directive de port obligatoire de l'équipement de protection individuelle.

2.4 Prescriptions de sécurité pour le personnel de service

Avant toute utilisation, l'opérateur du produit doit être instruit par le biais d'informations, de consignes et de formations au maniement du produit et des matériaux et auxiliaires utilisés.

Le produit ne doit être utilisé que dans un état technique irréprochable et de manière conforme, consciente des directives de sécurité et des dangers et en respectant le présent mode d'emploi ! Tous les dysfonctionnements, et en particulier ceux qui pourraient influencer sur la sécurité doivent être immédiatement réparés !

Toute personne mandatée pour la mise en service, l'opération ou la réparation, doit avoir lu et compris ce mode d'emploi. Cela s'applique particulièrement aux personnes n'opérant le produit que de manière occasionnelle.

Le présent mode d'emploi doit impérativement se trouver constamment à proximité du produit.

Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages et les accidents causés par le non-respect du mode d'emploi.

Il convient de respecter les consignes de prévention des accidents en vigueur ainsi que les autres réglementations reconnues concernant les techniques de sécurité et la médecine du travail.

Clairement définir les compétences pour les différentes activités dans le cadre de la maintenance et de la réparation et les respecter. C'est le seul moyen d'éviter les manipulations incorrectes, notamment en cas de danger.

L'exploitant doit obliger le personnel opérateur et de maintenance à porter les équipements de protection individuelle. Il s'agit plus particulièrement des chaussures de sécurité, des lunettes de protection et des gants.

Ne pas porter de cheveux longs non attachés, des vêtements amples ou des bijoux ! Il y a toujours un risque de rester accroché quelque part ou d'être entraîné ou happé par des pièces mobiles !

Si le produit présente des modifications entravant la sécurité, immédiatement interrompre l'opération, sécuriser la zone et avertir l'incident au service / à la personne compétente !

Seul le personnel fiable et formé est autorisé à travailler avec et sur le produit. Respecter l'âge minimum légal !

Le personnel à former, à instruire ou se trouvant dans le cadre d'une formation générale ne peut œuvrer sur le produit qu'en étant constamment surveillé par une personne expérimentée !

2.5 Consignes de sécurité pour l'entretien et le dépannage

Les portes de service et de maintenance doivent librement être accessibles en permanence.

Uniquement réaliser les travaux d'équipement, de maintenance et de réparation ainsi que les dépannages après la mise hors circuit du produit.

Toujours resserrer les vis desserrées lors des travaux de maintenance et de réparation ! Dans la mesure où cela est prescrit, serrer à fond les vis prévues à cet effet à l'aide d'une clé dynamométrique.

Avant le début des travaux de maintenance, de réparation ou d'entretien, protéger en particulier les raccords à vis et boulonnages contre les impuretés et produits d'entretien.

Respecter les intervalles réglementaires ou ceux stipulés dans le mode d'emploi pour les contrôles ou inspections récurrents.

Avant de procéder au démontage, marquer les pièces selon leur appartenance.

2.6 Remarques attirant l'attention sur des dangers particuliers

⚠ DANGER

Danger par électrocution !

Les travaux sur l'équipement électrique du produit sont strictement réservés à un électricien ou aux opérateurs instruit sous la direction et la supervision d'un électricien conformément aux consignes spécifiques aux équipements électroniques !

Avant d'ouvrir le produit, débrancher, le cas échéant, la fiche de secteur et ainsi la protéger contre toute remise en marche intempestive.

En cas de panne de l'alimentation électrique du produit, éteindre immédiatement le produit en appuyant sur le bouton-poussoir Marche / Arrêt et débrancher, le cas échéant, la fiche de secteur !

N'utiliser que les fusibles originaux en respectant les intensités de courant prescrites !

Les équipements électriques sur lesquels des travaux de maintenance, d'inspection et de réparation doivent être exécutés, doivent être mis hors tension. Sécuriser de tout redémarrage intempestif ou autonome les équipements ayant servi à l'activation. Vérifier tout d'abord que les équipements électriques déconnectés sont hors tension puis isoler les équipements sous tension environnant. Veillez lors de réparations que les caractéristiques de construction ne soient pas modifiées de façon à en diminuer la sécurité.

Régulièrement s'assurer que les câbles ne sont pas endommagés et les remplacer si nécessaire.



CAUTION: Automatically Operated Device – To Reduce The Risk Of Injury Disconnect From Power Supply Before Servicing.

WARNING: To Reduce The Risk Of Electric Shock, Do Not Expose to Water or Rain.

ATTENTION: Appareil fonctionnant automatiquement – afin de réduire les risques de blessure, débrancher l'alimentation électrique de procéder à l'entretien.

AVERTISSEMENT: Pour réduire le risque de choc électrique, ne pas exposer à l'eau ou à la pluie.

⚠ AVERTISSEMENT

Danger pour la santé émanant des particules de fumées de soudage !

Ne pas inhaler la poussière de soudage/les fumées de soudage !
D'importants dommages de santé pour les organes et les voies respiratoires sont possibles !

Les fumées de soudage contiennent des substances pouvant provoquer des cancers !

Le contact de la peau avec des fumées de découpe et de soudage, etc. peut provoquer des irritations cutanées chez les personnes sensibles !

Seul un personnel spécialisé formé et habilité est autorisé à effectuer les travaux de réparation et de maintenance et ceci, en respectant les consignes de sécurité et les directives de prévention des accidents en vigueur !

Pour éviter tout contact et toute inhalation des particules de poussière, porter une combinaison jetable, des lunettes de protection, des gants et un masque filtrant de protection respiratoire approprié de la classe FFP2 selon la norme EN 149.

Pendant les travaux de réparation et de maintenance, éviter tout dégagement de particules de poussière nocives afin de garantir qu'aucune personne extérieure à la tâche ne soit blessée.

⚠ ATTENTION

Danger pour la santé émanant du bruit !

Le produit peut produire du bruit. Pour de plus amples informations, se reporter aux données techniques. Combiné à d'autres machines et / ou provoqué par les conditions locales, une haute pression acoustique peut être générée sur le site de localisation du produit. Dans ce cas, l'exploitant doit équiper le personnel d'équipements de protection adaptés.

3 Données produit

3.1 Description du fonctionnement

Le produit sert à aspirer les fumées de soudage dégagées pendant le soudage de matériaux métalliques.

Pour garantir une aspiration efficace, le produit doit être approché manuellement de la source des fumées de soudage.

Le produit peut être déplacé librement dans son rayon d'action et être amené facilement dans toute position souhaitée. La structure porteuse intérieure à double parallélogramme avec ressorts de compensation permet de le laisser dans toute position souhaitée.

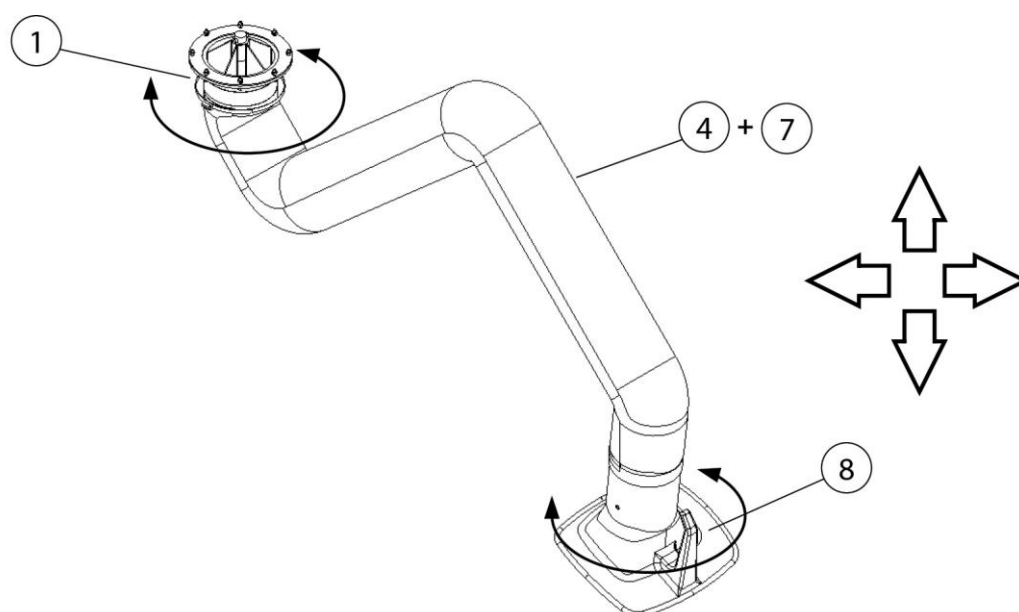


Fig. 1 : Description du fonctionnement du bras d'aspiration

Pos.	Désignation	Pos.	Désignation
1	Couronne rotative	8	Hotte d'aspiration
4 + 7	Tuyau d'aspiration / tube d'aspiration + structure porteuse		

Tabl. 1 : Description du fonctionnement du bras d'aspiration

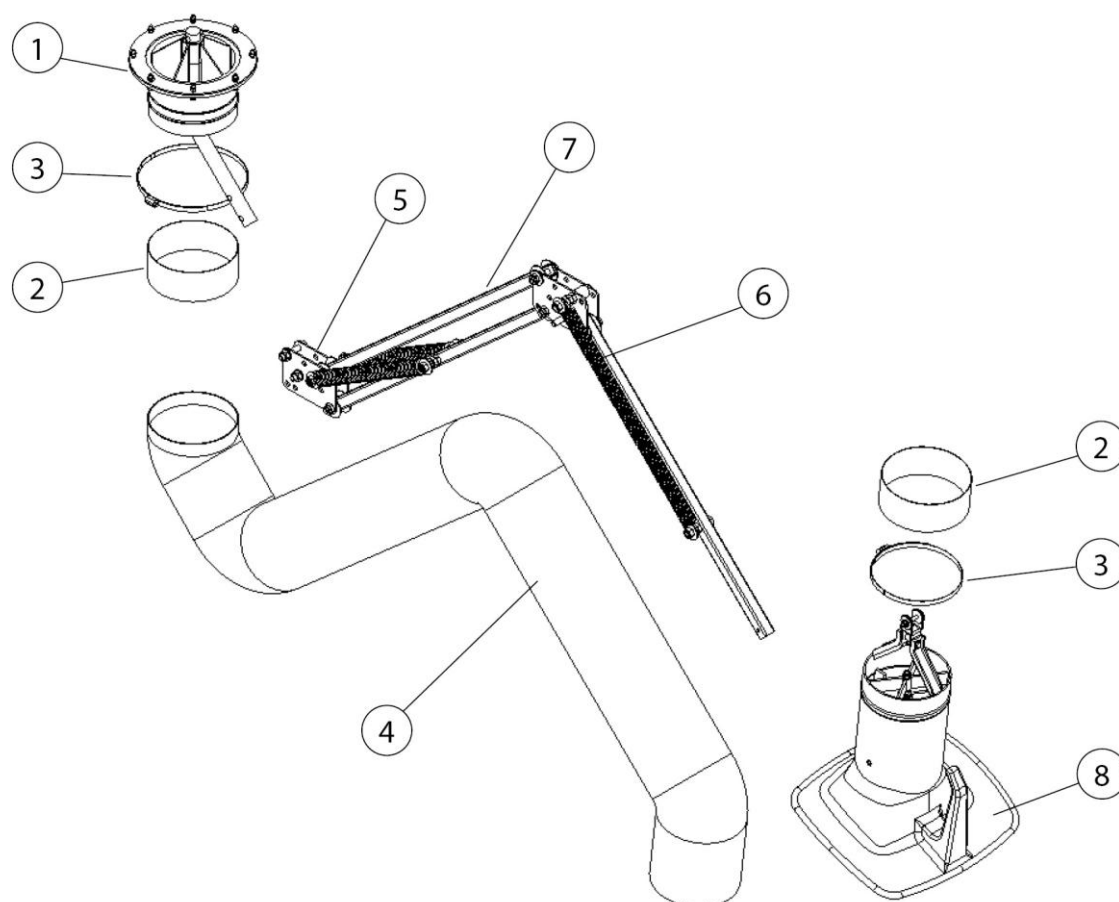


Fig. 2 : Description du fonctionnement du bras d'aspiration

Pos.	Désignation	Pos.	Désignation
1	Couronne rotative	5	Plaque d'articulation
2	Manchon en caoutchouc (2 pc.)	6	Ressort hélicoïdal
3	Collier de serrage (2 pc.)	7	Structure porteuse en tube carré
4	Tuyau d'aspiration / tube d'aspiration	8	Hotte d'aspiration

Tabl. 2 : Positions sur le produit

3.2 Éclairage (en option)

Le produit peut être équipé en option d'une hotte d'aspiration éclairée.

REMARQUE

La hotte d'aspiration éclairée du produit ne suffit pas à éclairer le poste de travail à elle seule.

3.3 Utilisation conforme

Le produit est conçu pour aspirer les fumées de soudure électriques au niveau de leur formation. De manière générale, le produit peut être employé pour tous les modes opératoires au cours desquels des fumées de soudage sont produites. Il convient cependant de veiller à ce qu'aucune « gerbe d'étincelles » soit aspirer dans le produit, par exemple par le biais d'une procédure de ponçage.

Il est strictement interdit d'utiliser le produit dans un environnement explosif ou dans le but d'aspirer des atmosphères explosives.

Il n'est pas conçu pour aspirer les vapeurs acides et alcalines.

Les dimensions et autres données relatives au produit sont répertoriées dans les données techniques. Il convient de les respecter.

REMARQUE

Observer et impérativement respecter les informations dans le chapitre « Caractéristiques techniques ».

L'utilisation conforme implique également le respect des remarques à propos de :

- la sécurité,
 - l'utilisation et de la commande,
 - l'entretien et de la maintenance,
- décrites dans le présent mode d'emploi.

Toute autre utilisation ou toute utilisation dépassant ce cadre est réputée non conforme. L'exploitant assume l'intégralité de la responsabilité pour les dommages en résultant. Cela s'applique également aux modifications arbitraires du produit.

3.4 Utilisation inadaptée raisonnablement prévisible

En respectant les clauses d'utilisation conforme, il est impossible de prévoir une mauvaise utilisation de ce produit pouvant entraîner des situations dangereuses incluant des blessures corporelles.

Une exploitation du produit dans des zones industrielles dans lesquelles il convient de satisfaire à des exigences en matière de protection antidéflagrante est interdite.

De même, l'utilisation est interdite pour :

1. les procédés, qui ne sont pas mentionnés dans l'utilisation conforme et au cours desquels l'air aspiré :
 - contient des étincelles, par exemple issues de procédés de ponçage qui, en raison de leur taille et de leur nombre, peuvent détériorer le milieu filtrant, voire même un incendie ;
 - contient des liquides et une contamination consécutive du flux d'air avec des vapeurs d'aérosol ou des vapeurs oléagineuses ;
 - contient des poussières facilement inflammables, combustibles et / ou des substances, qui peuvent former des atmosphères ou mélanges explosifs ;
 - contient des poussières agressives ou abrasives pouvant endommager le produit et les éléments filtrants employés ;
 - contient des substances ou fractions de substances organiques toxiques libérés lors de la séparation du matériau.
2. les emplacements en plein air où le produit est exposé aux intempéries car l'installation du produit est uniquement autorisée dans les bâtiments fermés.

Si une variante du produit prévue pour une installation en plein air est disponible le cas échéant, celle-ci peut être installée à l'extérieur.

Veuillez noter qu'une installation en plein air peut nécessiter des accessoires supplémentaires.

3.5 Marquages et panneaux sur le produit

Différents marquages et panneaux sont apposés au produit. En cas de dommage ou de suppression de ces derniers, les remplacer immédiatement par de nouveaux situés au même emplacement.

Le cas échéant, il incombe à l'exploitant d'apposer des marquages et panneaux supplémentaires sur le produit et dans son environnement.

Ces marquages et panneaux peuvent référer par ex. à la directive de port de l'équipement de protection personnel.

Dans le pays d'utilisation, il est possible de demander au fabricant les consignes de sécurité et pictogrammes supplémentaires requis conformément à la législation en vigueur.

3.6 Risque résiduel

Même en respectant à la lettre les consignes de sécurité, l'exploitation du produit n'exclut pas un des risques résiduels décrits par la suite.

Toutes les personnes travaillant sur ou avec le produit doivent connaître ce risque résiduel et se plier aux directives, lesquels empêchent que ces risques résiduels provoquent des accidents ou des dommages.

▲ AVERTISSEMENT

Risque de lésions graves des organes et des voies respiratoires – Porter une protection respiratoire de la classe FFP2 ou d'une classe supérieure.

Le contact cutané avec la fumée de soudage etc. peut générer des irritations chez des personnes sensibles - porter une tenue de protection.

Pendant les travaux de configuration ou d'équipement, il peut s'avérer nécessaire de démonter les dispositifs de protection sur site. Cela génère différents risques résiduels et dangers potentiels, dont les opérateurs doivent être conscient.

Réaliser uniquement le processus de soudage lorsque le produit est correctement paramétré en vue de l'aspiration des fumées de soudage.

4 Transport et stockage

4.1 Transport

⚠ DANGER

Risque d'écrasements mortels pendant le chargement et le transport du produit !

Le cas échéant, un levage et un transport incorrects du produit peuvent provoquer un basculement et une chute de la palette avec le produit !

- Ne jamais se tenir au-dessous de charges suspendues !
- Respecter les charges admissibles des aides au transport et au levage !
- Observer les consignes de prévention des accidents et de sécurité au travail en vigueur.

Pour le transport de produits avec palette, employer un transpalette ou un chariot élévateur à fourche approprié.

Pour connaître le poids du produit, se reporter à la plaque signalétique.

4.2 Stockage

Il est recommandé de stocker le produit dans son emballage d'origine à un emplacement sec et propre à une température ambiante comprise entre - 20 °C et +50 °C. L'emballage ne doit pas être surchargé avec d'autres objets.

La durée de stockage n'importe pour aucun des produits.

5 Montage

Consignes pour le montage en toute sécurité du produit.

REMARQUE

L'exploitant du produit doit uniquement confier le montage autonome au personnel spécialisé.

- Ne confier le montage qu'à du personnel spécialisé formé.
 - Deux collaborateurs sont au minimum requis pour le montage du produit.
 - Utiliser uniquement des outils de transport et engins de levage appropriés.
 - S'assurer que la charge admissible de l'emplacement de montage est suffisante.
 - Uniquement employer du matériel de fixation approprié.
 - Adapter le matériel de fixation aux spécifications locales.
 - Le produit ne doit gêner personne dans son espace de travail.
-

⚠ DANGER

Danger de blessures mortelles en cas de chute de composants !

En cas de chute ou de renversement, les charges peuvent provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Ne jamais se tenir au-dessous de charges suspendues.
 - Toujours rester en dehors de la zone de danger.
 - Tenir compte du poids total, des points d'ancrage et du centre de gravité de la charge.
 - Observer les remarques pour le transport et les symboles sur la marchandise transportée.
-

⚠ AVERTISSEMENT

Risque de blessures graves en cas de raccordement incorrect !

Observer les mesures de protection nécessaires et uniquement confier le raccordement du produit à un technicien dûment formé.

⚠ AVERTISSEMENT

Danger d'écrasement dû aux ressorts hélicoïdaux précontraints et aux articulations

Les ressorts hélicoïdaux précontraints et les articulations mobiles présentent un danger d'écrasement et de coincement des mains et des doigts lors du montage.

- Avant de commencer le montage, s'assurer que le bras n'est pas sous tension.
 - Ne pas mettre les mains et les doigts à proximité des articulations et des ressorts hélicoïdaux.
 - Porter des gants de protection et une tenue de protection adaptés.
 - Activer la force du ressort ou le tendre uniquement après avoir complètement fixé les composants.
 - Pendant le montage, sécuriser le bras d'aspiration contre tout mouvement accidentel.
-

REMARQUE

L'exploitant du produit ne doit confier le montage autonome du produit qu'à du personnel spécialisé formé et familiarisé avec cette tâche.

Deux personnes sont nécessaires pour le montage du produit.

REMARQUE

Lors du montage des produits complémentaires fournis, suivre les notices d'utilisation jointes.

REMARQUE

Hotte d'aspiration avec éclairage (en option)

Si une hotte d'aspiration avec éclairage est montée sur le produit, il convient de respecter parallèlement les instructions du chapitre « Montage de la hotte d'aspiration avec éclairage » !

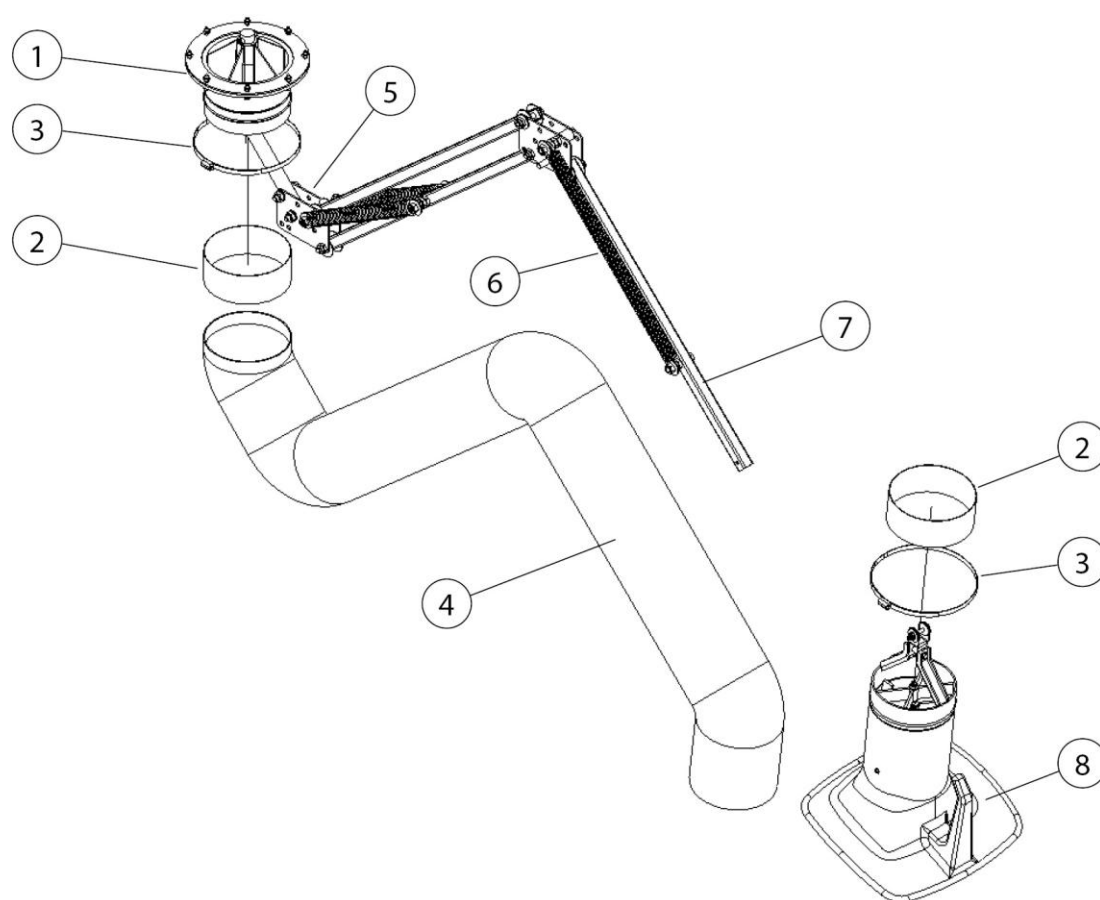


Fig.3 : Bras d'aspiration

Pos.	Désignation	Pos.	Désignation
1	Couronne d'orientation	5	Tôle d'articulation
2	Manchon en caoutchouc (2 x)	6	Ressort spiralé
3	Collier de serrage (2 x)	7	Tube carré - Châssis de support
4	Tuyau d'aspiration / tube d'aspiration + support	8	Hotte d'aspiration (non fournie)

Tableau3 : Références du produit

⚠ ATTENTION

Version avec tube

Dans cette variante, les longueurs de tuyau au niveau des articulations varient.

- Raccord sur la couronne pivotante. Réf. : 1140366 (L = 1,2 m)

-
- Pièce intermédiaire. Réf. : 1140365 (L = 0,65 m)
 - Raccord pour la hotte d'aspiration. Réf. : 1140364 (L = 0,45 m)
-

5.1 Montage sur support mural ou bras articulé

Respecter les couples de serrage sur le lieu de montage :

Longueur du bras d'aspiration	Couple de serrage au niveau du support mural
2,0 m [78,7 pouces]	450 Nm [331,9 ft-lb]
3,0 m [118,1 pouces]	700 Nm [516,3 ft-lb]
4,0 m [157,8 pouces]	1 000 Nm [737,6 ft-lb]

Tableau4 : Couple

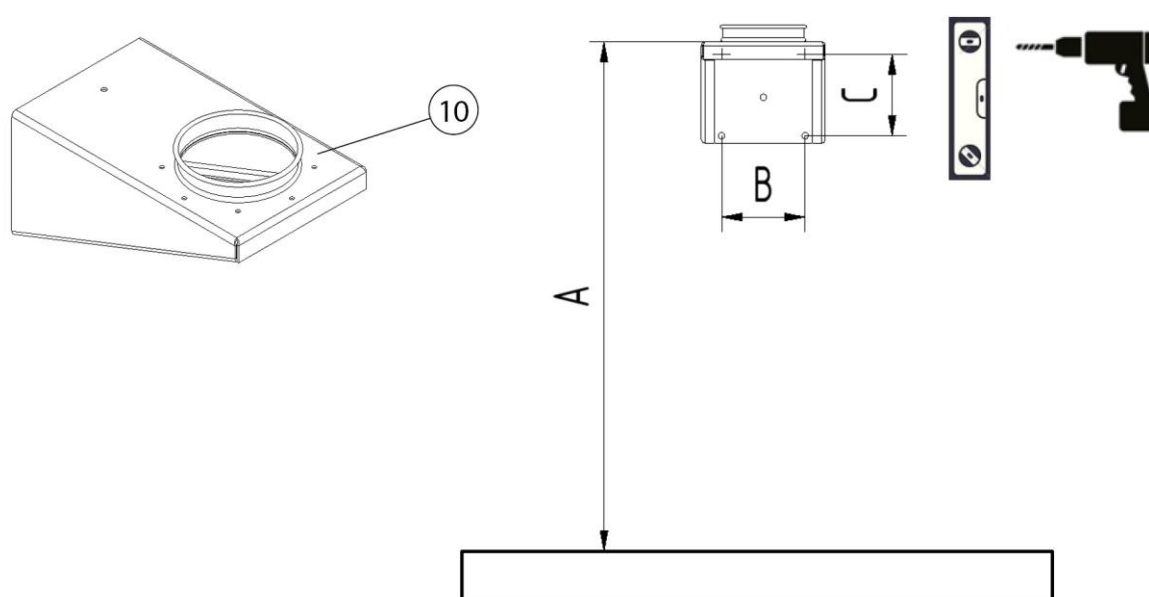


Fig.4 : Schéma de perçage

Lettre	Dimension	Lettre	Dimension
A	2 300 mm [90,55 pouces]	C	165 mm [6,50 pouces]
B	165 mm [6,50 pouces]		

Tableau5 : Schéma de perçage - Dimensions

Procéder au montage du support mural comme suit :

1. Aligner le support mural (pos. 10) à l'aide d'un niveau à bulle conformément au schéma de perçage, puis marquer et percer les trous.
2. Fixer le support mural à l'aide de matériel de montage adapté.

REMARQUE

Les vis de fixation supérieures du support mural sont soumises à des forces de traction pouvant atteindre 2 800 N (environ 280 kg) [environ 717 lb] par vis de fixation.

⚠ AVERTISSEMENT

Risque de blessures graves dues à une chute et/ou à la chute de composants.

Une manipulation incorrecte peut entraîner la chute de composants.

N'utilisez que des moyens d'accès adaptés et conformes aux normes, par exemple des plates-formes de travail.

Ne jamais se tenir sous des charges suspendues.

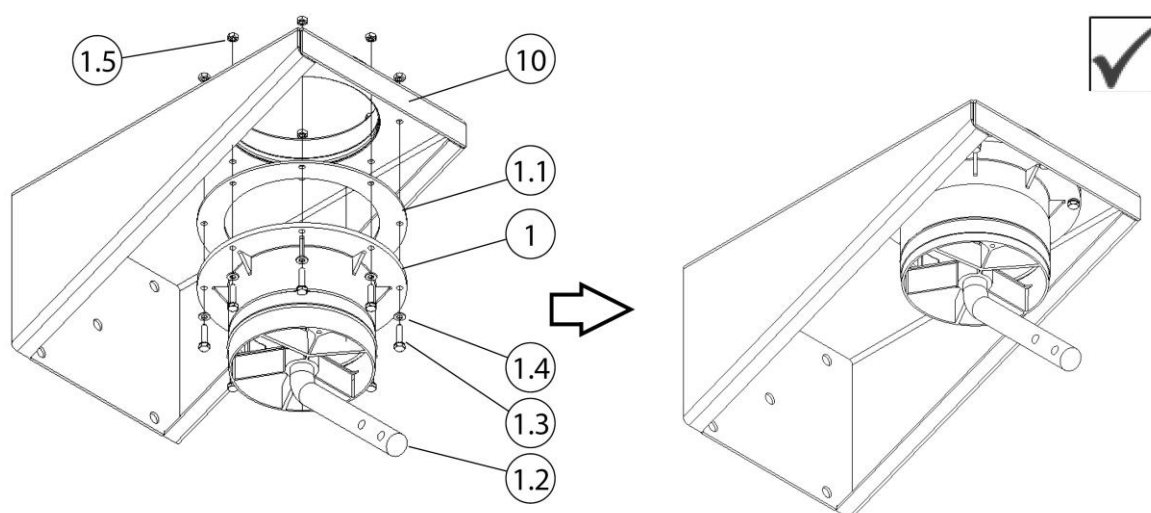


Fig.5 : Montage de la couronne pivotante

Pos.	Désignation	Pos.	Désignation
1	Support mural	1,4	Rondelle M6
1,1	Joint de bride	1,5	Écrou hexagonal M6
1.2	Barre ronde	10	Support mural
1.3	Vis M6 x 40 mm (8 x)		

Tableau6 : Montage de la couronne pivotante

3. Placer le joint de bride (pos. 1.1) sur la couronne pivotante (pos. 1).
4. Visser la couronne pivotante (pos. 1) + le joint de bride (pos. 1.1) sous le support mural (pos. 10). Pour cela, utiliser le matériel de fixation fourni (pos. 1.3 + 1.4 + 1.5).

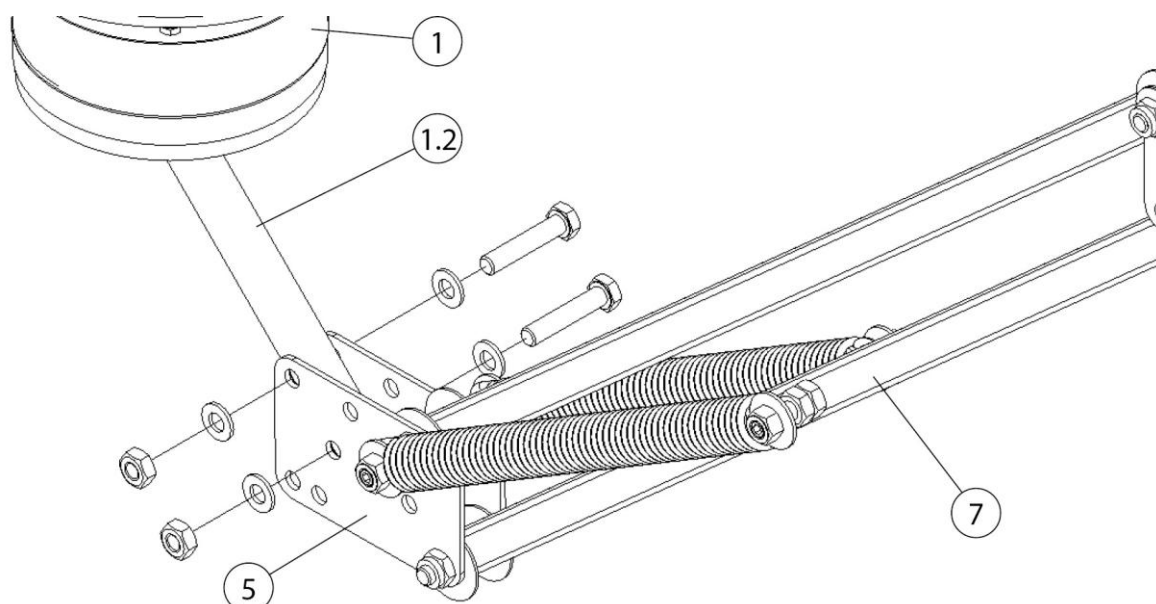


Fig.6 : Montage du châssis de support

Pos.	Désignation	Pos.	Désignation
1	Couronne d'orientation	5	Tôle d'articulation
1,2	Barre ronde	7	Châssis de support – tube carré

Tableau7 : Montage du châssis porteur

5. Visser le châssis de support (pos. 7), en position repliée, à l'aide de la tôle d'articulation (pos. 5) sur l'acier rond (pos. 1.2). Utiliser pour cela le matériel de fixation fourni.

6. Voir la section « Suite de tous les types de montage ».

REMARQUE

Pour les bras d'aspiration en version tubulaire : raccourcir le tronçon de tuyau arrière à 900 mm [35,4 pouces].

5.2 Montage sur un filtre mobile

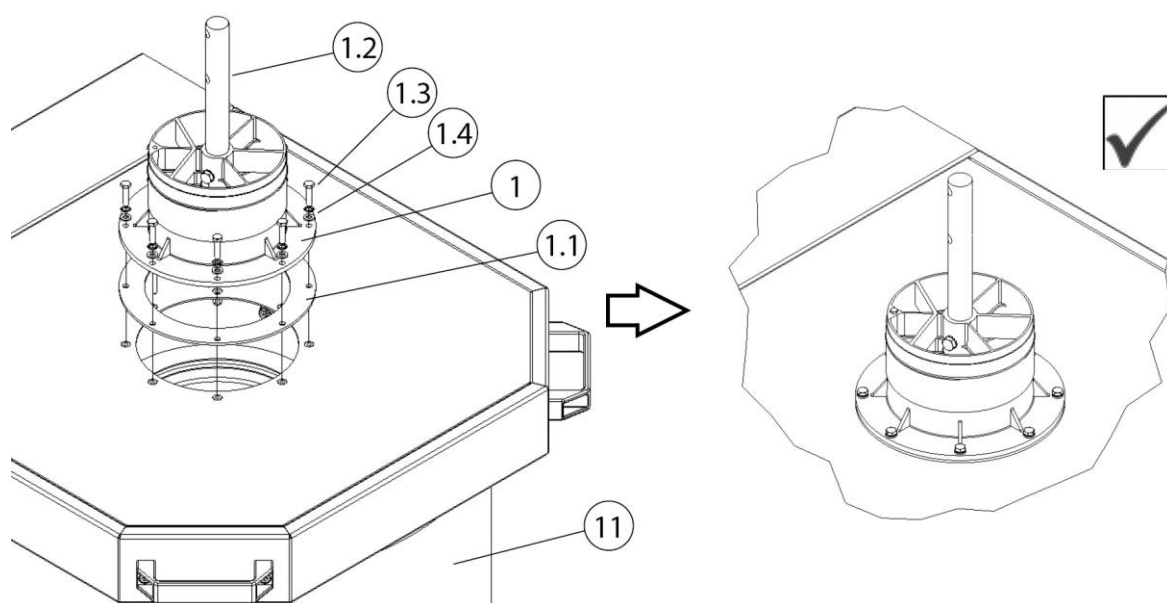


Fig.7 : Montage sur un appareil de filtration mobile

Réf.	Désignation	Pos.	Désignation
1	Couronne d'orientation	1,3	Vis (M6 x 25 mm)
1.1	Joint de bride	1.4	Rondelles en U
1.2	Acier rond	11	Appareil de filtration mobile

Tab.8 : Montage sur un appareil de filtration mobile

1. Placer le joint de bride (pos. 1.1) sur l'orifice d'aspiration de l'unité de filtration mobile (pos. 11).

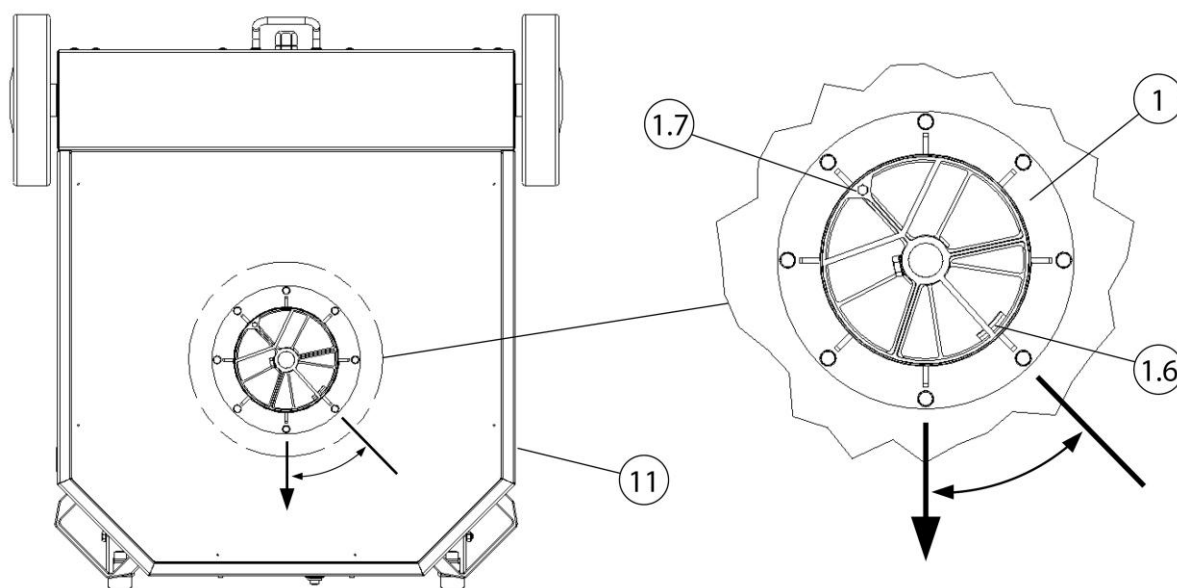


Fig.8 : Aligner la couronne pivotante

Pos.	Désignation	Pos.	Désignation
1	Couronne d'orientation	1,7	Butée pivotante – vis (M6 x 40 mm) (fournie uniquement avec la hotte d'aspiration équipée d'un éclairage)
1.6	Butée de rotation – couronne pivotante	11	Appareil de filtration mobile

Tableau9 : alignement de la couronne pivotante

- Placer la couronne pivotante (pos. 1) sur le joint de bride (pos. 1.1). Lors du positionnement, veiller à respecter la butée de rotation située dans la couronne pivotante (pos. 1.6).

REMARQUE

Butée de rotation – Hotte d'aspiration avec éclairage

Si une hotte d'aspiration avec éclairage est montée sur le produit, il est nécessaire de limiter le mouvement de rotation de la couronne pivotante.

- Visser la couronne pivotante (pos. 1) à la tôle de couvercle de l'appareil de filtration mobile (pos. 11). Pour ce faire, utiliser le matériel de fixation fourni (pos. 1.3 + 1.4).

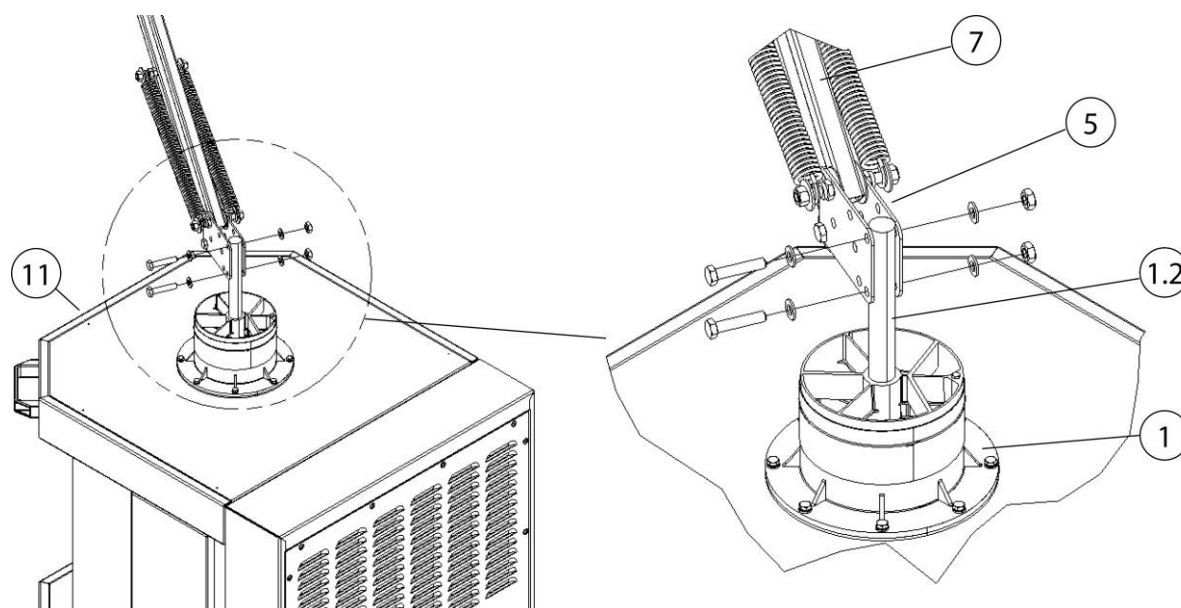


Fig.9 : Montage du châssis de transport

Pos.	Désignation	Pos.	Désignation
1	Couronne d'orientation	7	Châssis de support - tube carré
1,2	Acier rond	11	Appareil de filtration mobile
5	Tôle articulée		

Tableau10 : Montage du châssis de support

4. Visser le châssis de support (pos. 7), en position repliée, à l'aide de la tôle articulée (pos. 5) sur la barre ronde (pos. 1.2). Utiliser pour cela le matériel de fixation fourni.
5. Voir la section « Suite de tous les types de montage ».

REMARQUE

Pour les bras d'aspiration de type tubulaire : raccourcir le tronçon de tuyau arrière à 650 mm [25,6 pouces].

5.3 Montage sous un filtre fixe

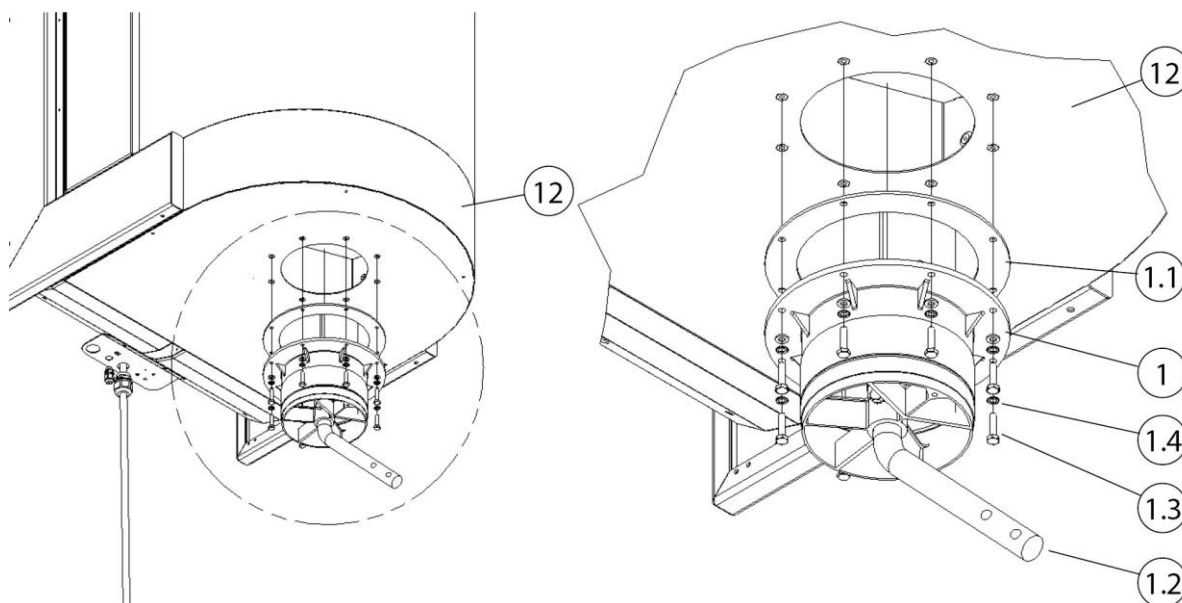


Fig.10 : Montage sous un appareil de filtration fixe

Réf.	Désignation	Pos.	Désignation
1	Couronne d'orientation	1,3	Vis (M6 x 25 mm)
1.1	Joint de bride	1.4	Rondelle en U
1.2	Barre ronde	12	Appareil de filtration fixe

Tableau11 : Montage sous un appareil de filtration fixe

1. Placer le joint de bride (pos. 1.1) sur la couronne pivotante (pos. 1).
2. Visser la couronne pivotante (pos. 1) + le joint de bride (pos. 1.1) sous l'appareil de filtration fixe (pos. 12). Pour ce faire, utiliser le matériel de fixation fourni (pos. 1.3 + 1.4).

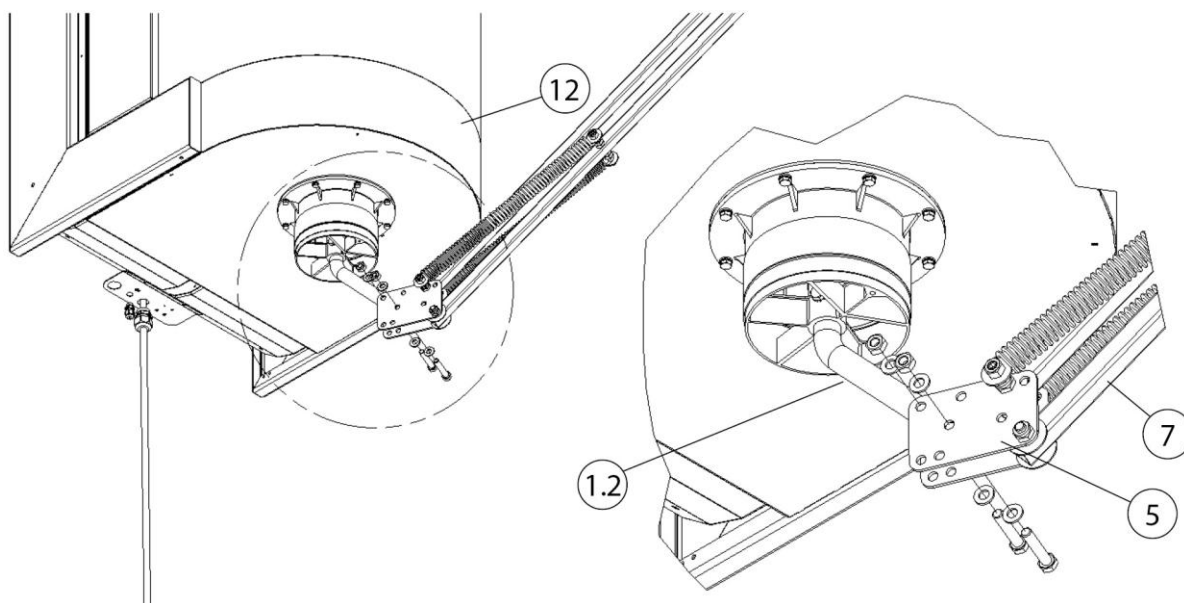


Fig.11 : Montage du châssis de support

Pos.	Désignation	Pos.	Désignation
1.2	Acier rond	7	Châssis de support - tube carré
5	Tôle articulée	12	Appareil de filtration fixe

Tableau12 : Montage du châssis de support

3. Visser le châssis de support (pos. 7), en position repliée, à l'aide de la tôle articulée (pos. 5) sur la barre ronde (pos. 1.2). Utiliser pour cela le matériel de fixation fourni.
4. Voir la section « Suite de tous les types de montage ».

5.4 Suite du montage du bras d'aspiration

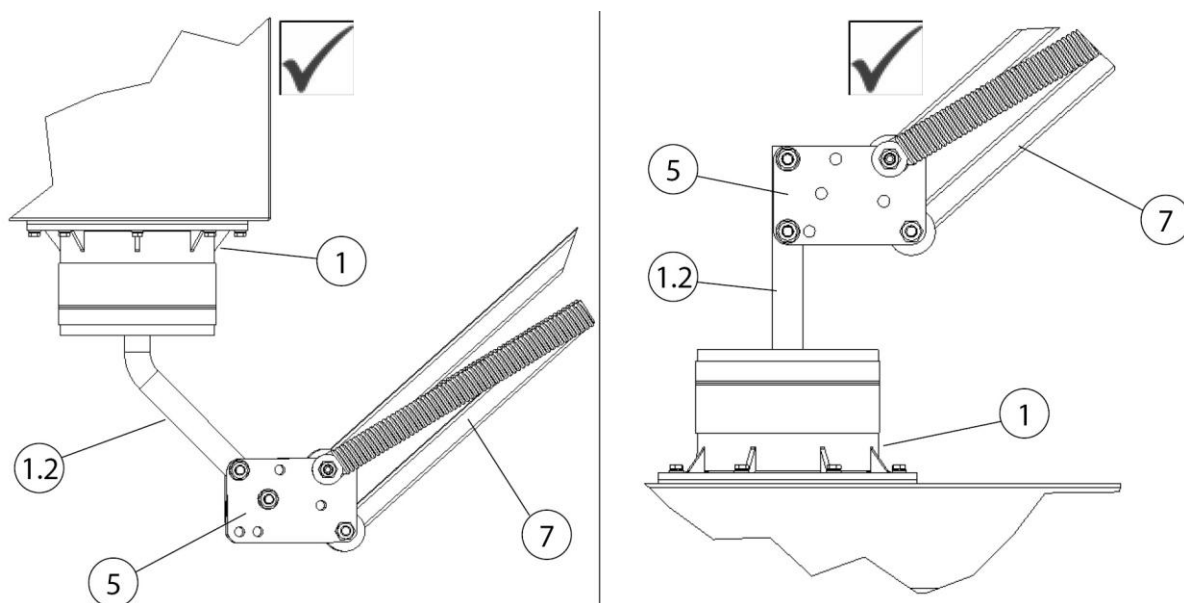


Fig.12 : Suite du montage

Pos.	Désignation	Pos.	Désignation
1	Couronne d'orientation	5	Tôle d'articulation
1,2	Barre ronde	7	Châssis de support - tube carré

Tableau13 : suite du montage

Après le montage de la couronne pivotante (pos. 1) et du châssis porteur (pos. 7), poursuivre le montage comme suit :

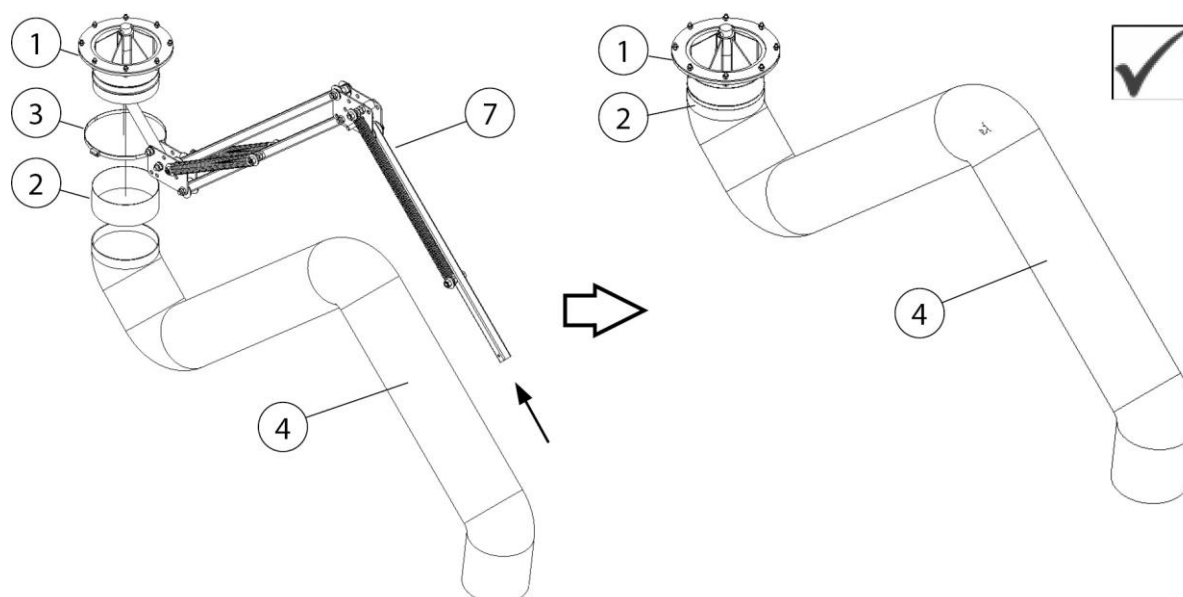


Fig.13 : Châssis de support / bras d'aspiration

Pos.	Désignation	Pos.	Désignation
1	Couronne d'orientation	4	Tuyau d'aspiration / tube d'aspiration + support de transport
2	Manchon en caoutchouc	7	Châssis de transport - tube carré
3	Collier de serrage		

Tableau14 : Châssis de support / Bras d'aspiration

1. Faire glisser un manchon en caoutchouc (pos. 2) et un collier de serrage (pos. 3) sur le châssis de support (pos. 7) jusqu'à la couronne pivotante (pos. 1).
2. Retirez l'autocollant de sécurité jaune et la bande de sécurité fixés sur le châssis de support (pos. 7).
3. Dépliez avec précaution le châssis de transport (pos. 7).
4. Faites passer le tuyau d'aspiration (pos. 4) par-dessus le châssis de support (pos. 7) jusqu'à la couronne pivotante (pos. 1).

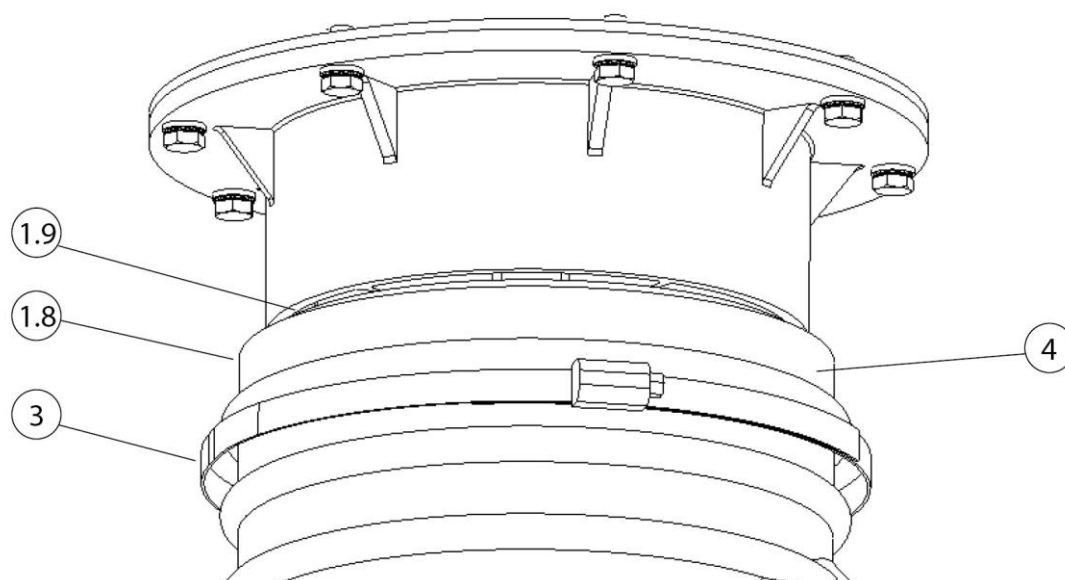


Fig.14 : Fixer le tuyau d'aspiration à la couronne pivotante

Pos.	Désignation	Pos.	Désignation
------	-------------	------	-------------

1.8	Raccord pivotant - couronne pivotante	3	Collier de serrage
1.9	Joint pivotant	4	Tuyau d'aspiration

Tableau15 : Fixer le tuyau d'aspiration à la couronne pivotante

5. Faites glisser l'extrémité arrière du tuyau sur le tube pivotant de la couronne pivotante (pos. 1.8) et fixez-la à l'aide du collier de serrage (pos. 3).
6. Recouvrir ensuite le joint pivotant (pos. 1.9) à l'aide du manchon en caoutchouc (pos. 2) et du collier de serrage (pos. 3).

5.5 Montage de la hotte aspirante avec éclairage (en option)

Si une hotte d'aspiration dotée d'une fonction marche/arrêt et d'un éclairage est montée sur le produit, celle-ci doit être reliée à l'unité de commande à l'aide d'un câble de commande.

Les chapitres suivants décrivent le cheminement des câbles pour les hottes d'aspiration équipées d'une carte de commande intégrée et d'un bloc d'éclairage.

REMARQUE

Avant de commencer le montage, il convient de vérifier la variante de produit installée afin de déterminer le cheminement correct des câbles.

5.5.1 Acheminement des câbles à travers la couronne pivotante

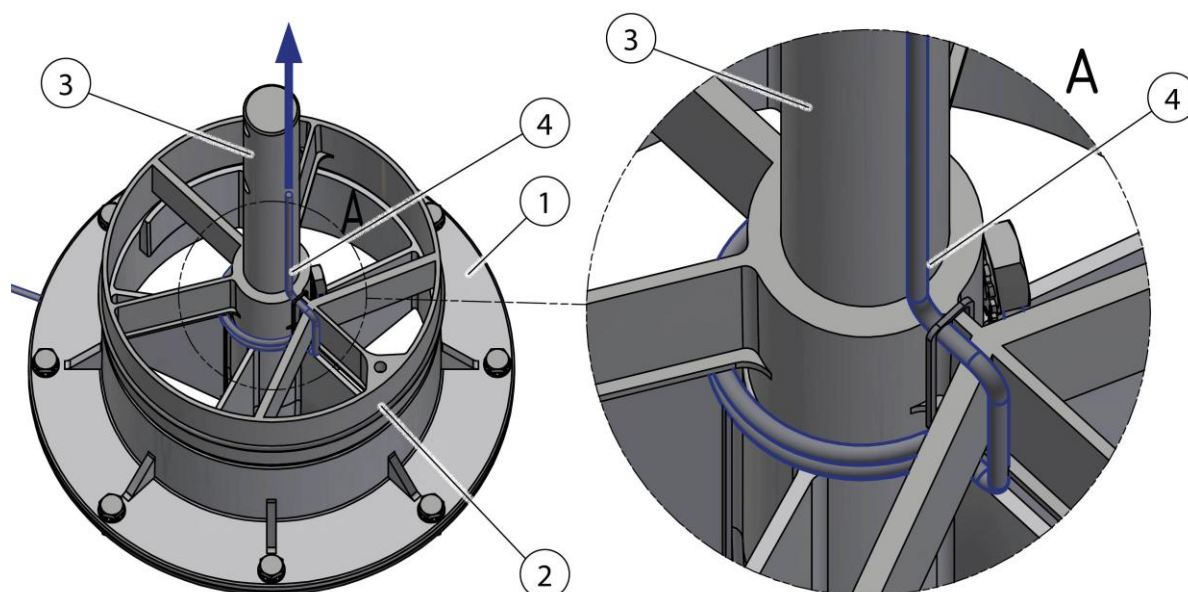


Fig.15 : couronne pivotante

Pos.	Désignation	Pos.	Désignation
1	Bride	3	Arbre de montage - Bras d'aspiration
2	Couronne pivotante	4	Câble de raccordement - Éclairage

Tableau16 : couronne pivotante

⚠ ATTENTION

Risque d'endommagement du câble de raccordement.

Poser le câble de raccordement en boucle dans la couronne pivotante, comme indiqué sur l'illustration, et le fixer à l'aide de serre-câbles pour garantir un positionnement durable.

Vérification : s'assurer que le câble de raccordement n'est ni écrasé, ni plié, ni soumis à une traction sur toute la plage de rotation.

5.5.2 Pose des câbles et raccordement à l'appareil de filtration

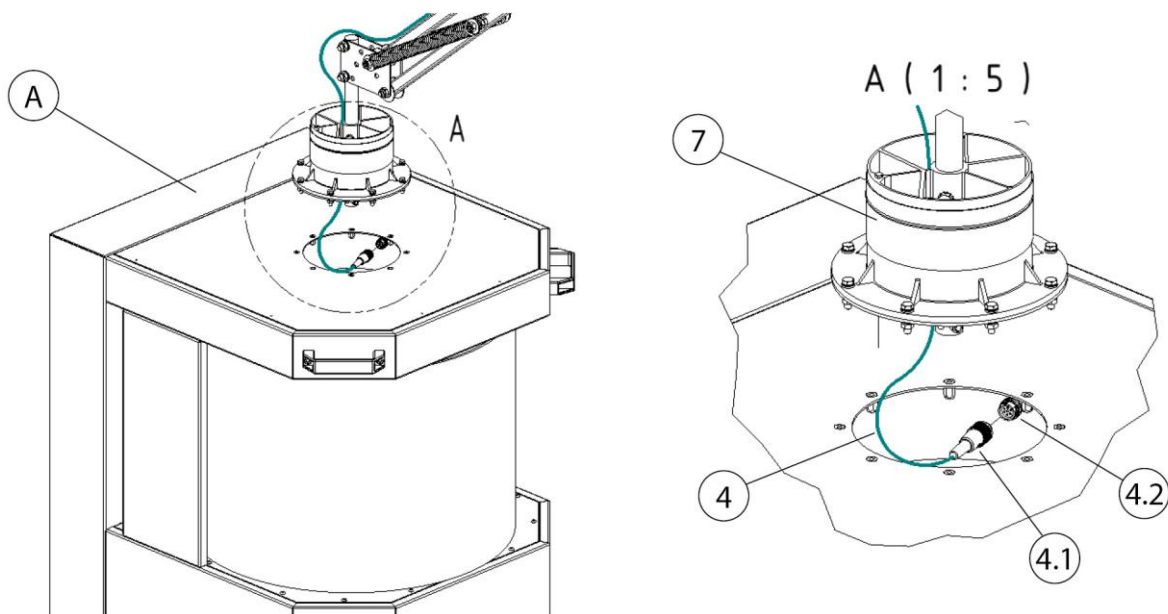


Fig. 16 : Raccord – appareil de filtration mobile

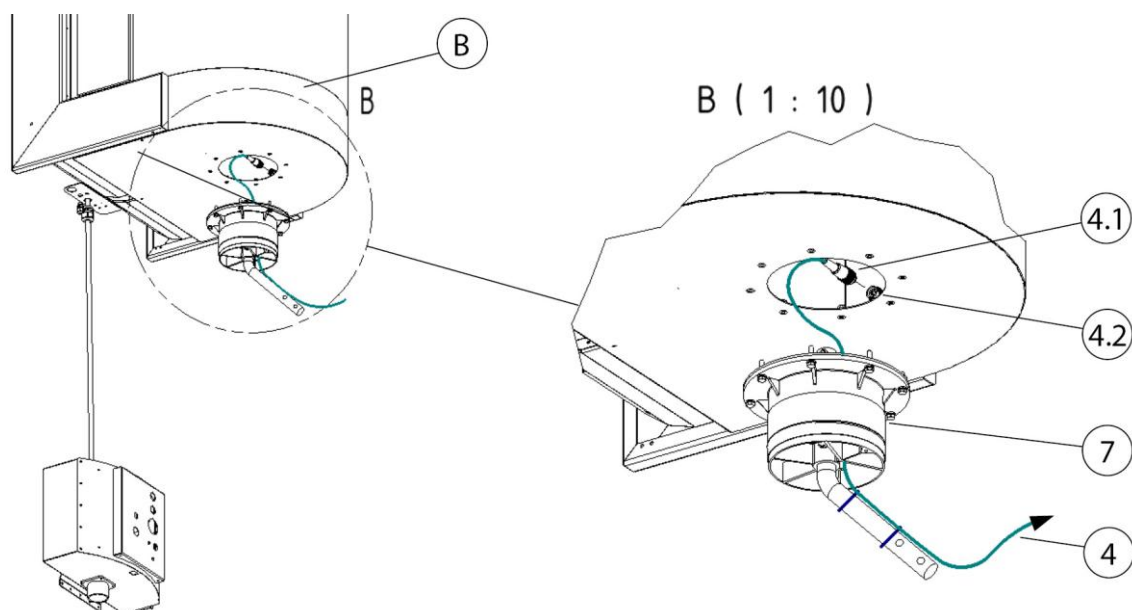


Fig. 17 : Raccord – appareil de filtration stationnaire

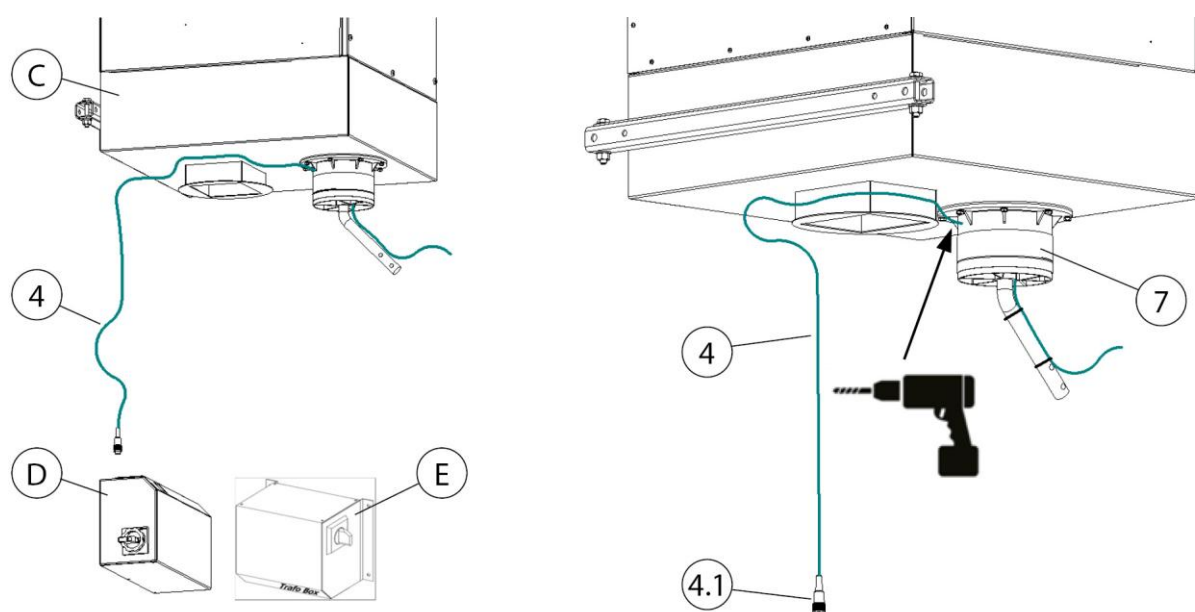
Pos.	Désignation	Pos.	Désignation
A	Appareil de filtration mobile	4.1	Connecteur 4 pôles
B	Appareil de filtration stationnaire	4.2	Prise de raccordement 4 pôles

4	Câble de connexion 20 mètres [787,4 inch]	7	Couronne de rotation - bras d'aspiration
---	--	---	---

Tabl. 17 : Positions sur le produit

1. Raccorder le câble de connexion (pos. 4) avec l'appareil. À cet effet, brancher le connecteur (pos. 4.1.) dans la prise de raccordement (pos. 4.2).
2. Faire passer le câble de connexion à travers la couronne rotative.
3. Pour les autres étapes, voir chapitre : Pose des câbles + Raccordement de la hotte d'aspiration avec éclairage.

5.5.3 Pose des câbles et raccordement - Control-Box (boîtier de commande)/boîtier du transformateur


Fig. 18 : Pose des câbles – appareil stationnaire

Pos.	Désignation	Pos.	Désignation
C	Appareil de filtration stationnaire	4	Câble de connexion 20 mètres [787,4 inch]
D	Control-Box (boîtier de commande)	4.1	Connecteur 4 pôles
E	Boîtier du transformateur	7	Couronne de rotation - bras d'aspiration

Tabl. 18 : Positions sur le produit

1. Raccorder le câble de connexion (pos. 4) avec le Control-Box (boîtier de commande) (pos. D) ou avec le boîtier du transformateur (pos. E). À cet effet, brancher le connecteur (pos. 4.1.) dans la prise de raccordement prévue à cet effet.
2. Poser le câble de connexion (pos. 4) jusqu'à l'appareil de filtration stationnaire (pos. C).
3. À l'arrière de la couronne rotative, percer un trou d'un Ø de 8 mm [Ø de 0,31 inch].
4. Faire passer le câble de connexion à travers la couronne rotative.
5. Pour les autres étapes, voir chapitre : Pose des câbles + Raccordement de la hotte d'aspiration avec éclairage + Rééquipement du transformateur dans le Control-Box (boîtier de commande).

5.5.4 Pose des câbles – Hotte d'aspiration + éclairage (en option)

REMARQUE

Pendant le montage des produits rapportés disponibles, observer les notices jointes.

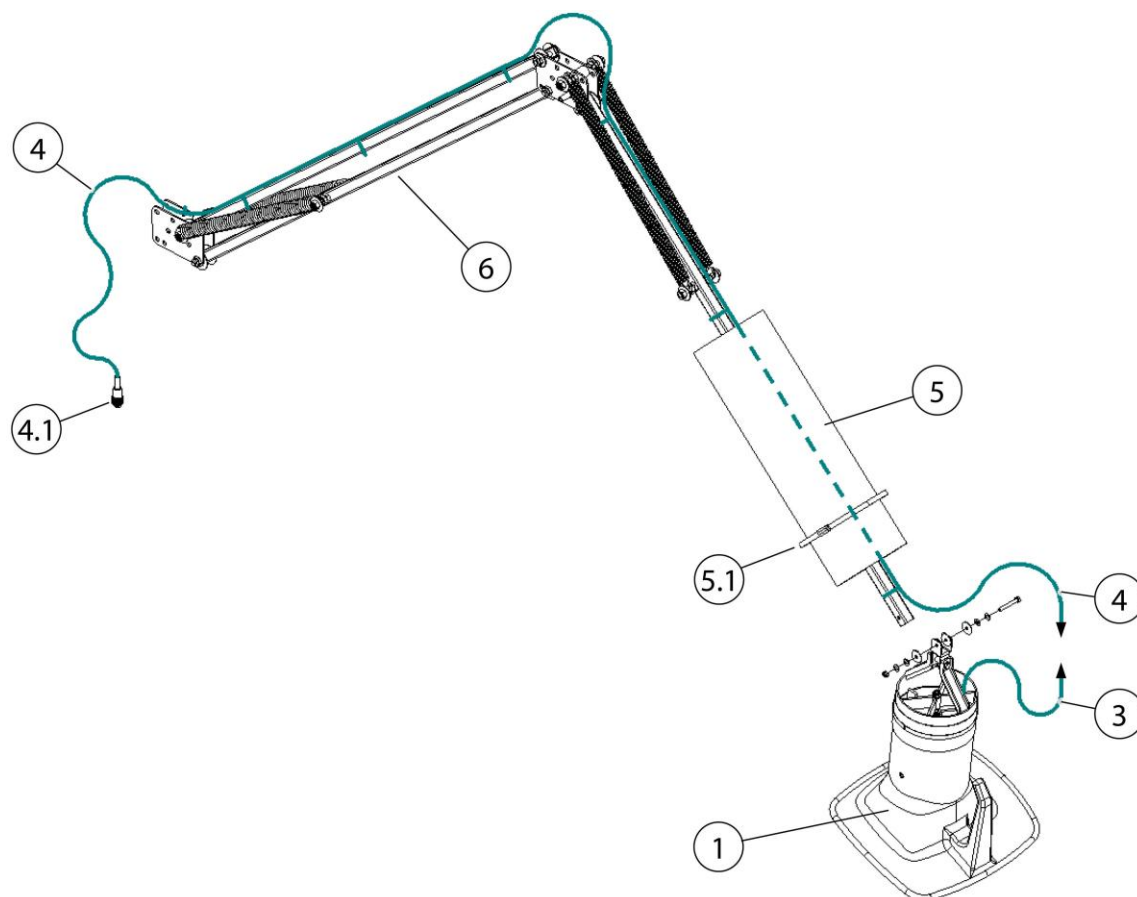


Fig. 19 : Pose des câbles - bras d'aspiration 2-4 mètres

Pos.	Désignation	Pos.	Désignation
1	Hotte d'aspiration	4.1	Connecteur 4 pôles
3	Câble de raccordement - hotte d'aspiration	5	Tuyau d'aspiration
3,1	Connecteur à sertir	5.1	Collier de serrage
4	Câble de connexion 20 mètres [787,4 inch]	6	Structure porteuse

Tabl. 19 : Positions sur le produit

1. Desserrer le tuyau d'aspiration (pos. 5). À cet effet, desserrer le collier de serrage (pos. 5.1).
2. Fixer la hotte d'aspiration avec éclairage (pos. 1) sur la structure porteuse (pos. 6). À cet effet, utiliser le matériel de montage fourni.
3. Poser le câble de connexion (pos. 4) le long de la structure porteuse (pos. 6) en le faisant passer à travers le tuyau d'aspiration jusqu'à la hotte d'aspiration et le fixer à l'aide des attaches-câbles fournies.

REMARQUE

Endommagement du câble de connexion par traction ou écrasement !

Lors de la pose, veiller à ce que le câble de connexion ne soit pas soumis à la traction ou ne soit pas écrasé au niveau des articulations.

Lors de la pose des câbles, prévoir une longueur de câbles suffisante !

4. Raccorder le câble de connexion (pos. 4) au câble de raccordement de la hotte d'aspiration (pos. 3). À cet effet, raccourcir le câble de connexion (pos. 4), le dénuder et le raccorder aux connecteurs à sertir (pos. 3.1) en respectant les numéros.
5. Fixer l'extrémité arrière du tuyau (pos. 5) sur la couronne rotative. Pour la fixation, utiliser le collier de serrage joint (pos. 5.1).
6. Fixer l'autre extrémité du tuyau d'aspiration (pos. 5) sur la hotte d'aspiration (pos. 1). Pour la fixation, utiliser le collier de serrage joint (pos. 5.1).
7. Fixer à nouveau le tuyau d'aspiration (pos. 5) avec les colliers de serrage (pos. 5.1).

6 Utilisation

Toute personne en charge de l'utilisation, de la maintenance et de la réparation du produit doit avoir lu et compris le présent mode d'emploi ainsi que les modes d'emploi d'éventuels produits rapportés et accessoires.

6.1 Qualification du personnel de service

Pour opérer le produit de manière autonome, l'exploitant n'est autorisé à mandater que des personnes habituées à ce genre de tâches.

Il est entendu que lors de ces travaux, les personnes concernées ont reçu des instructions par rapport à la tâche et qu'elles ont compris le mode d'emploi ainsi que les instructions de fonctionnement pertinentes.

Il est recommandé de ne confier l'utilisation du produit qu'au personnel dûment formé ou instruit.

C'est le seul moyen de faire travailler tous les collaborateurs en sécurité et en ayant conscience du danger.

6.2 positionnement de la hotte d'aspiration

Le bras d'aspiration ou la hotte d'aspiration sont conçus de manière à pouvoir facilement être réglés et déplacés avec une main. De même, la hotte d'aspiration conserve sa position réglée d'elle-même. En outre, la hotte d'aspiration et le bras d'aspiration sont orientables à 360°, ce qui permet de les régler dans pratiquement n'importe quelle position. Pour une aspiration suffisante des fumées de soudage, il est important que la hotte d'aspiration soit toujours positionnée correctement. La figure suivante vous montre la bonne position.

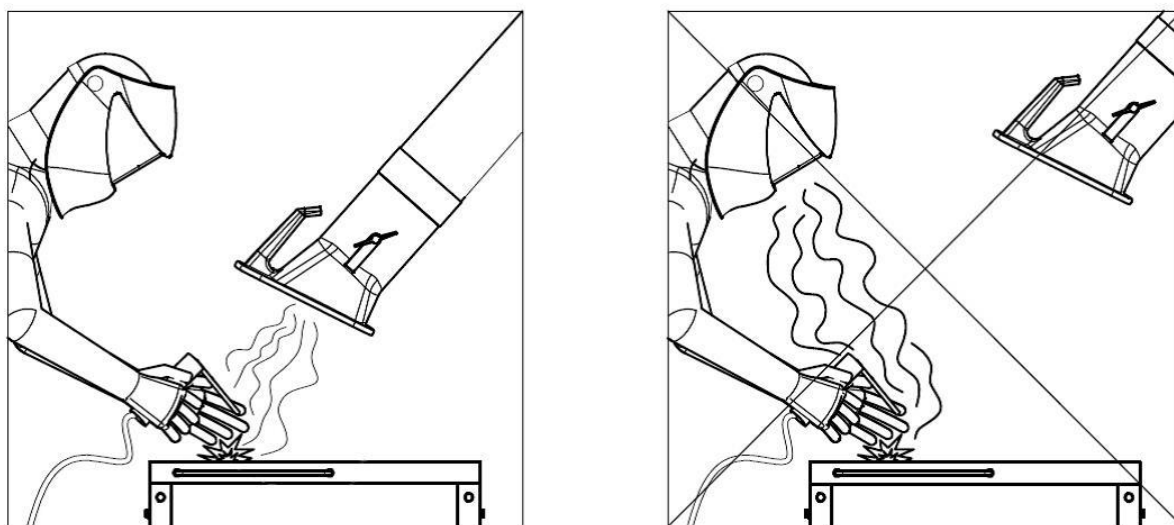


Fig. 20 : positionnement de la hotte d'aspiration

- Positionnez le bras d'aspiration en veillant à ce que la hotte d'aspiration inclinée se trouve env. 25 cm au-dessus de la soudure.
- La hotte d'aspiration doit être positionnée de manière à pouvoir aspirer les fumées de soudage en toute sécurité en tenant compte du déplacement des fumées de soudage lié aux conditions thermiques et de la portée d'aspiration des fumées de soudage.
- Déplacez toujours la hotte d'aspiration au-dessus de la soudure respective.

▲ AVERTISSEMENT

En cas de positionnement incorrect de la hotte d'aspiration ou de puissance d'aspiration insuffisante, une aspiration suffisante de l'air contenant des substances nocives n'est pas garantie. Les opérateurs peuvent ainsi inhaler des substances dangereuses, qui peuvent être à l'origine de troubles de la santé !

7 Réparation

Les prescriptions décrites dans ce chapitre doivent être considérées comme des exigences minimales. En fonction des conditions de service, des directives complémentaires peuvent s'avérer nécessaire afin de conserver le produit dans un état optimal.

Les travaux de maintenance et de réparations décrits dans ce chapitre sont strictement réservés au personnel de l'exploitant formé aux réparations.

Les pièces de rechange requises en vue du fonctionnement doivent correspondre aux exigences techniques du fabricant.

En cas d'utilisation de pièces d'origine, la conformité est toujours garantie.

Veiller à une mise au rebut sûre et écologique des consommables ainsi que des pièces remplacées.

Pendant les travaux d'entretien, observer les consignes de sécurité stipulées dans le présent mode d'emploi.

7.1 Entretien

L'entretien du produit se limite en grande partie au nettoyage de toutes les surfaces du produit ainsi que, le cas échéant, au contrôle des éléments filtrants.

Tenir compte des avertissements indiqués au chapitre « Consignes de sécurité relatives à l'entretien et au dépannage ».

REMARQUE

Ne pas nettoyer le produit à l'air comprimé ! Cela peut disperser des particules de poussière et / ou de saletés dans l'air ambiant.

Un entretien approprié aide à conserver à long terme le produit dans un état fonctionnel.

Pour l'entretien et le nettoyage optimal des surfaces thermolaquées, tenir compte des points suivants :

- Nettoyer soigneusement le produit une fois par mois ou selon les besoins.
- Nettoyer les surfaces extérieures du produit à l'aide d'un aspirateur industriel approprié de la classe de poussière H ou à l'aide de chiffons doux humides/ouate industrielle.
- En cas de salissures tenaces, utiliser des nettoyants ménagers courants. Éviter de frotter fortement.
- Ne pas utiliser de produits abrasifs pouvant causer des rayures.
- Ne pas utiliser de produits de nettoyage acides ou fortement alcalins.

- Ne pas utiliser de solvants organiques contenant des esters, des cétones, des alcools, des hydrocarbures ou des substances similaires.

7.2 Maintenance

Le fonctionnement sécurisé du produit est influencé par un contrôle et une maintenance régulières, à réitérer au moins une fois par mois.

Prendre en compte les avertissements relatifs à la réparation répertoriés dans le chapitre « Sécurité ».

▲ AVERTISSEMENT

Avertissement face aux graves blessures corporelles.

En cas de comportement inapproprié, les opérateurs encourent de graves blessures corporelles, à savoir un risque d'écrasement, de sectionnement de doigts ou de main causé par les mouvements incontrôlés de certains éléments de la machine.

Seul un personnel spécialisé formé et habilité est autorisé à effectuer les travaux de réparation et de maintenance et ceci, en respectant les consignes de sécurité et les directives de prévention des accidents en vigueur !

Les travaux de maintenance et de réparation ainsi que les recherches de pannes doivent uniquement être effectués après avoir éteint l'installation.

7.3 Mesures d'urgence

En cas d'incendie du produit ou de ses éléments de détection installés le cas échéant, prendre les mesures suivantes :

1. Débrancher le produit du réseau électrique ! Le cas échéant, débrancher la fiche de secteur, basculer l'interrupteur principal en position 0, débrancher les fusibles du câble d'alimentation.
2. Si disponible, couper l'alimentation en air comprimé.
3. Éteindre le foyer de l'incendie à l'aide d'un extincteur à poudre disponible dans le commerce.
4. Le cas échéant, informer les pompiers compétents.

⚠ Avertissement

Ne pas ouvrir les produits équipés d'une porte de maintenance.
Formation de jets de flammes !

En cas d'incendie, ne jamais toucher le produit sans gants de protection adaptés. Danger de brûlures !

8 Mise au rebut

▲ AVERTISSEMENT

Le contact de la peau avec des fumées de soudage, etc. peut provoquer des irritations cutanées chez les personnes sensibles !

Les travaux de démontage sur le produit sont strictement réservés au personnel spécialisé dûment formé et autorisé en respectant les consignes de sécurité et les consignes de prévention des accidents en vigueur ! D'importants dommages de santé pour les organes et les voies respiratoires sont possibles !

Afin d'éviter tout contact et toute inhalation de particules de poussière, employez des vêtements de protection, des gants et un système de protection respiratoire à soufflerie !

Pendant les travaux de démontage, éviter toute libération de particules de poussière dangereuse afin de ne pas nuire à la santé des personnes à proximité.

▲ ATTENTION

Pendant tous les travaux sur et avec le produit, respecter les obligations légales en vue de la réduction des déchets et du recyclage et de la mise au rebut conformes.

8.1 Plastiques

Les plastiques éventuellement utilisés doivent être triés autant que possible. Les plastiques doivent être éliminés en respectant la législation.

8.2 Métaux

Les métaux éventuellement utilisés doivent être triés et mis au rebut. L'élimination doit être confiée à une entreprise autorisée.

8.3 Éléments filtrants

Les éléments filtrants éventuellement employés doivent être mis au rebut conformément aux directives légales.

9 Pièce jointe

9.1 Déclaration d'incorporation UE

Désignation : Produit rapporté
 Série : Bras d'extraction 2-4m
 Type : 79002, 79003, 79004, 79502, 79503, 79504 (le cas échéant, références divergentes si autre variante du produit)
 ID machine : (Numéro de série) voir plaque signalétique sur le produit
 Le produit a été développé, construit et fabriqué sous forme de quasi-machine conformément aux directives CE 2006/42/CE - Directive Machines

Entreprise : Sous la seule responsabilité de KEMPER GmbH
 Von-Siemens-Str. 20, D-48691 Vreden
 La mise en service de la quasi-machine est uniquement autorisée après avoir constaté que la machine dans laquelle la quasi-machine doit être installée est conforme à la directive Machines 2006/42/CE.

Les normes harmonisées suivantes ont été appliquées :
 EN ISO 12100:2010 Sécurité des machines – Principes généraux de conception
 EN ISO 13857:2019 Sécurité des machines – Distances de sécurité
 EN ISO 13854:2019 Sécurité des machines – Écartements minimaux

Une liste complète des normes, directives et spécifications appliquées est disponible auprès du fabricant. Le mode d'emploi du produit est disponible.

Mandataire :
 Kemper GmbH, Von-Siemens-Str. 20, 48691 Vreden, Allemagne
 La personne indiquée ci-dessus est autorisée à constituer le dossier technique conformément à l'annexe VII de la directive 2006/42/CE.

Vreden, 31.07.2026



Directeur général

Lieu, date

B. Kemper

Informations à propos du signataire

9.2 UKCA Declaration of Installation

Designation:	Installation products
Series:	Bras d'extraction 2-4m
Type:	79002, 79003, 79004, 79502, 79503, 79504 (possibly different article numbers for other product variants)
Machine ID:	(Serial number) see type plate on product This product is developed, designed and manufactured in accordance with the UKCA directives Supply of Machinery (safety) Regulations 2008
Company:	At the sole responsibility of KEMPER GmbH Von-Siemens-Str. 20, D-48691 Vreden

The following designated standards and technical specifications have been applied:

BS EN ISO 12100:2010 Safety of machinery - General principles for design
BS EN ISO 13857:2019 Safety of machinery - Safety distances
BS EN ISO 13854:2019 Safety of machinery

A complete list of standards, directives and specifications applied is available from the manufacturer. The operating manual belonging to the product is available.
Additional information:

UK Authorised Representative:
United Kingdom KEMPER (U.K.) Ltd.
Venture Court, 2 Debdale Road, Wellingborough, Northamptonshire NN8 5AA
The above-mentioned person is authorized to compile the technical documentation in Schedule 2 of the Supply of Machinery (Safety) Regulations 2008.

Vreden, 31.07.2026
Place, date

B. Kemper

CEO
Identification of the signatory

9.3 Caractéristiques techniques

Désignation m [ft]	Diamètre mm [in]	Poids kg [lbs]	Niveau sonore approx. avec 1000 m³/h [CFM]
Bras d'aspiration 2,0 [7]	Ø 150 [5,9]	16 [36]	64 dB(A)
Bras d'aspiration 3,0 [10]	Ø 150 [5,9]	19 [42]	64 dB(A)
Bras d'aspiration 4,0 [13]	Ø 150 [5,9]	22 [49]	64 dB(A)

Tabl. 20 : Caractéristiques techniques

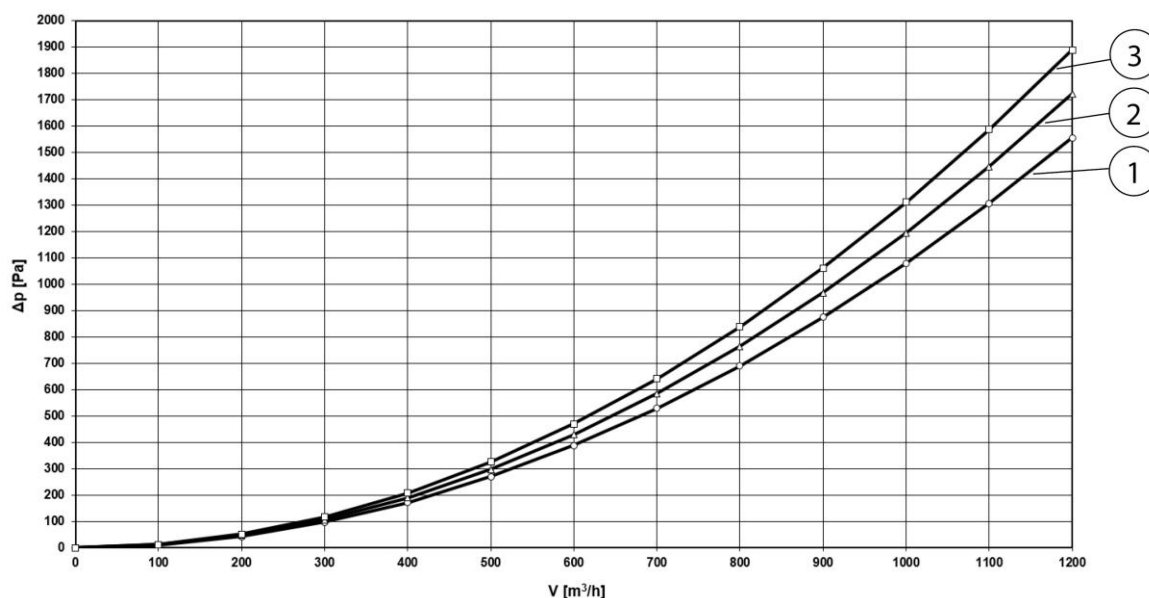


Fig. 21 : Diagramme de perte de pression

Pos.	Désignation	Pos.	Désignation
1	Bras d'aspiration 2,0 m [7 ft]	3	Bras d'aspiration 4,0 m [13 ft]
2	Bras d'aspiration 3,0 m [10 ft]		

Tabl. 21 : Diagramme de perte de pression

Le diagramme de perte de pression contient les valeurs approximatives dans une position de travail habituelle du produit. Dans la pratique, ces

valeurs peuvent diverger des valeurs du diagramme en fonction du positionnement du produit.

9.4 pièces de rechange et accessoires

Désignation	Réf. article
Tuyau de rechange pour bras d'aspiration 2,0 m, Ø 150 mm	1140348
Tuyau de rechange pour bras d'aspiration 3,0 m, Ø 150 mm	1140349
Tuyau de rechange pour bras d'aspiration 4,0 m, Ø 150 mm	1140350
Kit de tuyaux de rechange (3 tuyaux), bande de recouvrement en caoutchouc pour bras d'aspiration dans la version à tube incl.	7910340
Kit de tuyaux HT (3 tuyaux), bande de recouvrement en caoutchouc incl, version de température maximale de + 310°C pour bras d'aspiration dans la version de tube	7910310

Tabl. 22 : tuyaux

Hottes d'aspiration de rechange pour bras d'aspiration et bras télescopiques, articulation rotative et matériel de fixation incl.

Désignation	Réf. article
Hotte d'aspiration sans éclairage du poste de travail	7910300
Hotte d'aspiration, y compris éclairage du poste de travail	79103040
Grille de protection pour hotte d'aspiration	1270091
Couronne rotative pour produits mobiles	7910302
Couronne rotative pour support mural	7900302
Couronne rotative pour appareils muraux	7905301

Tabl. 23 : capots d'aspiration et couronnes rotatives

Désignation	Réf. article
Structure porteuse 2,0 m , version de tuyau	7910201
Structure porteuse 3,0 m , version de tuyau	7910301
Structure porteuse 4,0 m , version de tuyau	7910401

Structure porteuse 2,0 m , version de tube	7960201
Structure porteuse 3,0 m , version de tube	7960301
Structure porteuse 4,0 m , version de tube	7960401
Jeu de disques de frein	1380021

Tabl. 24 : structures porteuses

Deutschland (HQ)**KEMPER GmbH**

Von-Siemens-Str. 20
D-48691 Vreden
Tel. +49 2564 68-0
Fax +49 2564 68-120
mail@kemper.eu
www.kemper.eu

United Kingdom**KEMPER (U.K.) Ltd.**

Venture Court
2 Debdale Road
Wellingborough
Northamptonshire NN8 5AA
Tel. +44 1327 872 909
Fax +44 1327 872 181
mail@kemper.co.uk
www.kemper.co.uk

France**KEMPER sàrl**

7 Avenue de l'Europe
F-67300 Schiltigheim
Si vous appelez de France
Tél. +33 800 91 18 32
Fax +33 800 91 90 89
De Belgique ou de l'étranger
Tél. +49 2564 68-135
Fax +49 2564 68-40135
mail@kemper.fr
www.kemper.fr

China**KEMPER China**

Floor 2, Building 6
No. 500 Huapu Road
Shanghai 201799
P.R. of China
Tel. +86 (21) 5924-0978
Fax +86 1852-1069-401
info@kemper-china.com.cn
www.kemper.cn.com

Ceská Republika**KEMPER spol. s r.o.**

Pyšelská 393
CZ-257 21 Porčí nad Sázavou
Tel. +420 317 798-000
Fax +420 317 798-888
mail@kemper.cz
www.kemper.cz

United States**KEMPER Fume****Extraction Systems LLC**

31465 Stephenson Hwy
Madison Heights
MI, 48071 USA
ph+1 (312) 815 5656
info@kemper-na.com
kemper-na.com

Canada**KEMPER Fume****Extraction Systems**

1-2, 1249 Seagrave Road
Woodstock, ON, N4T 0A8,
Canada
ph+1 (312) 815 5656
info@kemper-na.com
kemper-na.com

Nederland**KEMPER B.V.**

Demmersweg 92
Begane grond
7556 BN Hengelo
Tel. +49 2564 68-137
Fax +49 2564 68-120
mail@kemper.eu
www.kemper.eu

España**KEMPER IBÉRICA, S.L.**

Avda Diagonal, 421 3º
E-08008 Barcelona
Tel. +34 902 109-454
Fax +34 902 109-456
mail@kemper.es
www.kemper.es

India**KEMPER India**

55, Ground Floor, MP Mall
MP Block, Pitam Pura
New Delhi -110034
Tel. +91.11.42651472
mail@kemper-india.com
www.kemper-india.com

Polska**Kemper Sp. z o.o.**

ul. Grzybowska 87
00-844 Warszawa
Tel. +48 22 5310 681
Faks +48 22 5310 682
info@kemper.pl
www.kemper.pl

